

Communiqué de presse La restauration de la Collégiale Sainte-Croix



Un pas supplémentaire est réalisé vers la restauration d'un monument majeur de l'histoire de Liège : la Collégiale Sainte-Croix.

La grue-tour sera installée le lundi 2 et le mardi 3 novembre prochains devant la Collégiale afin de démarrer les travaux.



La collégiale Sainte Croix, fleuron de notre histoire

Liège compte sept collégiales (Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Paul, Saint-Denis, Saint-Jean l'Évangéliste, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix).

La Collégiale Sainte-Croix a été érigée entre 976 et 986 par l'évêque Notger.

Cet édifice, de type rhénan, se distingue par deux chœurs à abside opposés : l'un occidental des années 1200-1220 et l'autre oriental de 1225. Les trois nefs d'égale hauteur en font une église de type dite halle.

Le Trésor de la collégiale comprend des oeuvres majeures de notre Patrimoine dont :

- la clé-reliquaire dite de saint Hubert, hypothétique souvenir de son voyage à Rome en 722
- le triptyque-reliquaire de la vraie Croix, chef-d'œuvre mosan de ca 1170, qui est exposé au Grand Curtius
- l'Invention de la sainte Croix, peinture de 1674 de Bertholet Flemalle
- de statues baroques exécutées par Guillaume Evrard
- le mausolée du chanoine Hubert Mielemans datant de 1558

En termes de Patrimoine, plus de 11% de l'ensemble du patrimoine classé de Wallonie est liégeois. Le territoire de la seule Ville de Liège recèle 443 monuments ou sites classés sur 3.945 biens classés en Wallonie dont 26 classés « patrimoine exceptionnel ».

Sainte-Croix est un monument classé par arrêté royal du 15 janvier 1936. Elle est aussi classée comme patrimoine exceptionnel depuis 1997 (à l'exception de la partie instrumentale de l'orgue).

La collégiale est le point de départ du « Circuit des Collégiales de Liège ».

Démarrage des travaux

Les travaux débuteront, dès le 2 novembre, avec l'installation d'une grue aux abords du chantier.

Le montage des échafaudages, la pose d'une toiture provisoire, le démontage et la mise en sécurité des toitures, la mise en sécurité des maçonneries, toutes ces étapes devraient se clôturer au mois d'octobre 2021.

Déroulement

- **Mise en place d'échafaudages**
- **Démontage et mise en sécurité des toitures**
- **Mise en sécurité des maçonneries**
- **Toiture parapluie** : les toitures parapluies sont des systèmes temporaires de toiture couvrant toutes les tailles et toutes les formes de toit mêmes asymétriques. Ils sont installés sur la toiture par un engin de grutage et protègent lors de mauvaises conditions climatiques. Cette structure sera installée sur l'édifice afin de démonter la toiture et de restaurer la maçonnerie et les charpentes. La toiture parapluie consistera en un immense échafaudage qui surplombera la Collégiale lorsque celle-ci sera dépourvue de toiture. L'installation de cette structure devrait prendre 6 mois.

Cette restauration se déroulera en 2 phases :

1ère phase : Installation et mise en chantier (Lot 1) – Phase actuelle

Installation de chantier qui comprend le montage de l'échafaudage et de la toiture parapluie.

Toitures - Démontage des toitures existantes et travaux de stabilisation et de sécurisation.

Maçonneries – Travaux de stabilisation et de sécurisation.

2ème phase (Lots 3, 4 et 5)

Travaux de restauration extérieurs

- ➔ Renouvellement de la toiture
- ➔ Interventions sur les charpentes
- ➔ Restauration des maçonneries
- ➔ Restauration des vitraux

Travaux de restauration intérieurs

- Restauration des décors intérieurs y compris le mobilier
- Sols
- Techniques spéciales (chauffage et électricité)

Un défi technique

La restauration de cette collégiale représente un véritable défi technique pour les auteurs de projet en charge de ce dossier à savoir, l'association momentanée :

- Architectes Associés AA / Techniques Générales et Infrastructures TGI, Liège
- Cabinet d'Architectes pHD, Liège
- Eric PALLOT / Architecte en Chef des Monuments historiques, Paris

Heureusement, les auteurs de projet bénéficient des compétences de la direction de l'Appui Scientifique et Technique de l'Agence wallonne du Patrimoine. Jean-Noel ANSLIJN, archéologue, finalise en cette fin d'année la numérisation complète de la Collégiale. La production de données tridimensionnelles renouvelle les méthodes de travail et la façon d'accéder aux connaissances. L'exploitation de ces données représente des opportunités intéressantes pour comprendre et interpréter ce patrimoine d'exception.

Les briques de laitier mises en œuvre dans les années 1970 destinées à combler des lacunes dans les parements devront être soigneusement retirées pour être remplacées par une maçonnerie en pierre.

Le renouvellement de la toiture nécessite au préalable de nombreuses investigations, notamment au niveau des charpentes. Un relevé par scan 3D a été réalisé et l'étude sanitaire est actuellement en cours. La présence d'un échafaudage complet équipé d'une structure parapluie, dont le montage a commencé, autorisera le démontage de la toiture existante. Cette opération permettra de compléter et d'affiner les analyses à l'abri des précipitations.

Les décors intérieurs et le mobilier ont également souffert des infiltrations d'eau. Des études préalables destinées à approfondir les connaissances sur les causes de ces dégradations et sur les solutions à apporter seront réalisées dans les mois à venir. Les conclusions de ces études serviront de fil de conducteur pour la restauration de cet ensemble exceptionnel.

Le marché public pour la réalisation d'une étude préalable complète des vitraux est actuellement en cours. Son attribution devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Les résultats orienteront également la méthodologie à mettre en œuvre pour la remise en état de ce remarquable ensemble.

Financement

Les travaux de restauration de l'église Sainte-Croix inscrite sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Wallonie font l'objet d'un accord-cadre conformément aux dispositions du Code wallon du Patrimoine.

L'impact sur le budget régional s'élève à **15.000.000 €**. Ce montant sera réparti sur les exercices budgétaires 2017 à 2026, soit sur une période de dix ans, à raison de **1.500.000 €** par an, en ce y compris la TVA et les frais généraux.

A noter également l'importante contribution de la Province de Liège qui interviendra dans le financement de ce projet à hauteur de **750 000 €**.

Le coût global des travaux, études et honoraires est estimé à **20.125.000 € TVAC**.

L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), qui apporte son accompagnement sur l'ensemble de la restauration et le chantier avec la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, sera épaulée par une équipe pluridisciplinaire de spécialistes et d'experts au fil de l'état d'avancement du projet. Ces acteurs essentiels accompagneront la Ville de Liège et les auteurs de projet tout au long du travail de réflexion et de mise au point du dossier final de restauration ainsi que pendant toute la durée du chantier. A terme, le monument restauré conservera un rôle culturel mais en proposera également un culturel (concert, expositions ...).

Contacts presse :

- Pour le Bourgmestre de la Ville de Liège – Laurence Comminette : 0474/94 01 49
- Pour l'Echevinat des Finances et du Budget, de l'Urbanisme et du Patrimoine – Sara Scheffers : 04/ 221 93 74
- Pour l'Echevinat Echevin en charge des Travaux, des Bâtiments et des Espaces publics – Frédéric Jacquemin : 0498/97 89 50
- Pour l'Agence wallonne du Patrimoine - Sandrine Mathot : 0475/ 931 926
- Pour les auteurs de projet – Xavier Tonon 04/382 29 63